

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU CANTON DE VOID**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 54
Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de suffrages exprimés : 63

Contre : 0 Pour : 63 Abstentions : 0

Séance du 13 avril 2010

L'an deux mil dix

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr François GUILLAUME.
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 01/04/2010

Date de l'affichage : 15/04/2010

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, GUELMANI Nicolas, MERCIER Arnaud, YUNG Suzanne, GOBEL Serge, Michel BIZARD, ROUYER Patrice, Hubert DRUPT, Philippe BERNARD, PETITJEAN Joël, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, BOUCHOT Christian, CONNESSON Jean-Claude, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, SCHMITT Jean-Pierre, BEAUSERT Walter, GUILLAUME François, SERRIER Gilbert, AUER Régis, BECK Jean-Marie, CAUDRELIER Gilles, CROZET René, HUTTEAU Denis, MAGNETTE Jean-Marc, MAZZIER Jean-Pierre, ROYER Denis, TOURET Bernard, LECLERC Francis, PIANA Michèle, MOUROT Christophe, LEROUX Patrice, GUERBER Yves, THIRIET Michèle, SOGNI Patrick, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, GUETTIER Jean-Jacques, MASSON Marcel, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, FRENTZ Roger, BRACONNOT Bernadette, CHRISTOPHE Jean-Pierre, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, GENTER Bernard, GRISVARD Joël, SUDAN Nina.

Etaient excusés : JANNOT André, MENGARDI Michel,

Pouvoirs : SCHLISSER Marie-Thérèse a donné pouvoir à GENTER Bernard, FURLAN Jacques a donné pouvoir à CONNESSON Jean-Claude, Franck DORIDANT a donné pouvoir à LECLERC Francis, PRIGENT Christiane a donné pouvoir à PETITJEAN Joël, JANNOT Guy a donné pouvoir à MASSON Marcel, COMPAIN Florent a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, D'HABIT Daniel a donné pouvoir à AUER Régis, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, Jean-Paul MARTIN a donné pouvoir à DEL MISSIER Pierre.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : MATHIS Jacques, DORO Christian, MATHIOT Eric, GUMY Christophe (Maire délégué), LECOMTE Thierry.

▪ **Fixation de la fiscalité 2010**

	Bases d'imposition 2009	Bases d'imposition 2010	Taux	Produit fiscal 2010
Taxe d'habitation	3 889 854	4 407 000	0.580	25 561
Taxe foncière (bâti)	4 565 140	5 016 000	1.19	59 690
Taxe Foncière (non bâti)	591 883	779 100	1.63	12 699
Total du produit des taxes additionnelles à taux constants				97 950
CFE 2010	Taux relais	2 450 330	0.670	0

Le Président propose de maintenir les taux

Pour information : Taxe professionnelle : **compensation relais 2010**

1^{ère} composante de la compensation-relais :

Produit de la TP additionnelle 2009 133 296
Bases théoriques TP 2010 22 148 000
Taux d'imposition 2009 +1% 0.615
Produit de la TP **136 210**

Approuvé à l'unanimité

- **Subvention de fonctionnement aux associations**

- **ILCG** : Dans le cadre d'une manifestation exceptionnelle pour les 20 ans de leur création, le bureau propose une subvention de 300€.
Approuvé à l'unanimité

- **Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) du centre de Secours de Void-Vacon :**

Pour permettre de compléter les équipements des JSP, le bureau propose une subvention exceptionnelle de 500€.
Approuvé à l'unanimité

- **Fixation de l'indice de rémunération pour le poste d'intervenante musique en milieu scolaire (Assistant spécialisé d'enseignement artistique)**

Il est proposé de fixer l'indice de rémunération pour ce poste à IB380 IM350 à compter du 01 mai 2010.

Le Président est autorisé à signer l'avenant au contrat de travail.

Approuvé à l'unanimité

- **Modification de la grille d'attribution du régime indemnitaire**

Il est proposé d'ajouter la filière technique dans la possibilité d'attribuer l'indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) délibération du 01/07/2008.

Approuvé à l'unanimité

- **Admission en non valeur pour le budget des OM**

Suivant les états transmis par la Trésorerie de Vaucouleurs-Void-Vacon, il est proposé d'admettre en non valeur la somme de 4 190,48 €.

Approuvé à l'unanimité

- **Autorisation de signature de la convention de Développement Territorial pour l'année 2010**

La commission permanente du Conseil Général de la Meuse vient de se prononcer sur la répartition des enveloppes territoriales 2010. Le montant de la dotation s'élève à 33 605 €.

L'attribution de cette dotation est conditionnée à la signature des conventions territoriales.

Le Président est autorisé à signer cette convention.

Approuvé à l'unanimité

- **Règlement d'utilisation de l'enveloppe développement territorial du CG 55**

Comme suite au travail de la commission et l'examen par le bureau du projet de règlement d'utilisation des enveloppes, il est proposé au conseil communautaire les règles dans le document annexé.

Approuvé à l'unanimité

- **Attribution d'une aide à l'éradication d'une ruine privée, ancien programme**

La demande porte sur un immeuble sinistré à Mélny le Petit. Les deux nouveaux propriétaires ont déposé chacun une demande de subvention. Après examen du dossier, il est proposé de n'attribuer qu'une seule subvention pour cette opération qui ne concerne bien qu'un seul immeuble au départ.

La subvention sera de 1 500€ à ventiler au prorata des devis.

- **Règlement d'utilisation de l'enveloppe développement territorial du GIP Objectif Meuse**

A compter de 2010, une enveloppe spécifique est attribuée aux communes du périmètre de proximité, elle s'élève à 122 460 €.

Comme suite au travail de la commission et l'examen par le bureau du projet de règlement d'utilisation des enveloppes, il est proposé au conseil communautaire les règles dans le document annexé.

Approuvé à l'unanimité